

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Martin Sévigny

<https://www.cadre21.org/membres/47066a34029ac46c1958ecf3>

Date d'obtention : 2024-02-20 13:56:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

être cohérent avec le contexte et permet d'uniformiser le travail ainsi qu'entre les intervenants.
Rencontrer tous les témoins ou/et victimes. Travailler en collaboration avec tout les intervenants ainsi que les policiers..

Ne pas hésiter de revenir en arrière avec de nouveaux éléments et ainsi respecter le protocole.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

mise en situation axé sur des contextes réels. Chaque situation peut comporter plusieurs étapes et mises à jour selon les réponses ou sans réponse...Bien prendre le temps de faire l'état des faits des différents acteurs. L'importance d'avoir un protocole clair dans notre établissement lorsque le protocole sexto ne s'applique pas.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

confisquer un appareil, donc la direction doit être présente. Il faudrait diffuser à tout les adolescents les risques et solutions en lien avec les sexto. Il faudrait donc agir en prévention et amont afin que les élèves soient rassurés et s'assurer de leurs collaboration.